

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2026_2_3

Objet : Election des Adjoints

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 28 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois de mars à 11 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-quatre mars deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, M. MARTIN Patrice, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, Mme JOFES Graziella, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, Mme MAROUZE Véronique, M. NOEL Stéphane, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André

Absents excusés donnant pouvoir :

M. DUBOURDIEU Roland à Mme DELOUS Céline

Absent excusé : M. CAMPANELLI Richard

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

Election des Adjoints

Sous la présidence de M. Jérôme MARCILIAC, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

1. Nombre d'adjoints

Conformément à la délibération n°2026_2_2 en date du 28 mars 2026, le nombre d'adjoints au Maire est fixé à huit.

2. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées par Mme WECKERLIN Carine :

1	Mme	WECKERLIN Carine
2	M.	AGARD Christophe
3	Mme	GARCIA Chantal
4	M.	MARTIN Patrice
5	Mme	CLAUZEL Nathalie
6	M.	SPINELLY Éric
7	Mme	TRANCHARD Céline
8	M.	BARBAROUX Charly

Il est rappelé que le conseil municipal a désigné deux assesseurs : M. Charly BARBAROUX et Mme Jessica LEPAGE.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

3. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	28
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)	7
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	21
f. Majorité absolue.....	11

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
WECKERLIN Carine	21	Vingt et un

6. Proclamation de l’élection des adjoints

La liste conduite par Mme WECKERLIN Carine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, les candidats figurant sur la liste sont proclamés adjoints et immédiatement installés. Ils ont pris rang dans l'ordre du tableau suivant :

1 ^{er} adjointe	Mme	WECKERLIN Carine
2 ^{ème} adjoint	M.	AGARD Christophe
3 ^{ème} adjointe	Mme	GARCIA Chantal
4 ^{ème} adjoint	M.	MARTIN Patrice
5 ^{ème} adjointe	Mme	CLAUZEL Nathalie
6 ^{ème} adjoint	M.	SPINELLY Éric
7 ^{ème} adjointe	Mme	TRANCHARD Céline
8 ^{ème} adjoint	M.	BARBAROUX Charly

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILHAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA